

Charte Éthique TRELEC

Préambule

La présente charte éthique exprime les valeurs fondamentales et les engagements de la société TRELEC. Elle s'applique à l'ensemble des collaborateurs, dirigeants, partenaires, clients et fournisseurs de l'entreprise. Elle vise à garantir une conduite exemplaire dans toutes nos activités et à inspirer confiance à nos parties prenantes.

1. Intégrité et Respect des Lois

- Nous respectons strictement l'ensemble des lois, règlements et normes applicables à notre secteur d'activité.
- Nous nous interdisons toute forme de corruption, de fraude ou de pratiques commerciales déloyales.
- Nous rejetons toute forme de discrimination, de harcèlement ou d'atteinte aux droits humains fondamentaux, tant en interne qu'avec nos partenaires.

2. Respect des Collaborateurs

- Nous favorisons un climat de travail bienveillant, basé sur le respect, la courtoisie et l'égalité entre tous les salariés.
- Nous nous engageons à prévenir toute forme de harcèlement moral ou sexuel, et à garantir la santé et la sécurité au travail.
- Nous veillons à l'application du droit du travail et au respect du droit à la déconnexion.

3. Responsabilité Sociétale et Environnementale

- Nous prenons en compte l'impact environnemental de nos activités et privilégions l'utilisation de ressources renouvelables, le tri des déchets et les économies d'énergie.
- Nous nous engageons à respecter et à protéger l'environnement, en allant au-delà des exigences réglementaires lorsque cela est possible.

4. Loyauté et Transparence

- Nous agissons avec honnêteté, équité et transparence dans toutes nos relations professionnelles.
- Nous respectons les règles de la libre concurrence et évitons tout conflit d'intérêts.
- Nous garantissons la confidentialité des informations de nos clients, partenaires et collaborateurs.

5. Relations avec Clients, Fournisseurs et Partenaires

- Nous entretenons des relations fondées sur la courtoisie, la confiance et le respect mutuel.
- Nous veillons au respect des délais de paiement et à la qualité de nos services.
- Nous sélectionnons nos fournisseurs en fonction de critères objectifs, éthiques et responsables.

6. Protection des Données et des Actifs

- Nous respectons la réglementation sur la protection des données personnelles (RGPD) et assurons la sécurité des informations traitées.
- Nous protégeons les actifs matériels et immatériels de l'entreprise contre tout usage abusif.

7. Mise en Œuvre et Suivi

- Chaque collaborateur est responsable de l'application de cette charte au quotidien.
- Un référent éthique est désigné pour recueillir les questions ou signalements éventuels et assurer le suivi des engagements pris.
- En cas de manquement, des mesures correctives seront prises, pouvant aller jusqu'à des sanctions disciplinaires.

Conclusion

La charte éthique de TRELEC est un engagement formel qui guide nos actions et nos décisions. Elle reflète notre volonté de contribuer positivement à notre environnement, à la société et à la satisfaction de nos clients et partenaires.

Entrée en vigueur :

Cette charte s'applique à compter du 06 Juin 2025 à l'ensemble des salariés de TRELEC